

NIVEAU : TECHNICIEN

FILIERE :

MAITRISE ENERGETIQUE DANS LE BATIMENT

Le Technicien en maîtrise énergétique dans le bâtiment travaille sous la responsabilité du conducteur des travaux. Il encadre une équipe d'ouvriers qualifiés qu'il doit animer et conduire. Sa responsabilité est à la fois managériale et technique.

Pour les tâches techniques, il est amené à prendre toutes les initiatives nécessaires à l'organisation et la réalisation technique des tâches à effectuer par son équipe selon les directives du conducteur des travaux :

- Gérer la demande énergétique ;
- Proposer des applications pour réduire la consommation énergétique ;
- Choisir les matériaux appropriés au climat pour une meilleure efficacité énergétique ;
- Réaliser un projet d'audit et d'intégration énergétique (solaire photovoltaïque, solaire thermique éolienne) ;
- Réaliser et mettre en service un bio digesteur ;
- Etude, formulation, Production et mise en œuvre des BTC

Pour les tâches d'encadrement, il assure la liaison avec le conducteur des travaux, manage son équipe, veille au respect des délais impartis, à la qualité du travail et au respect de la réglementation et les consignes de sécurité.

MODULES DE FORMATION

- Etudes de sol
- Eco construction
- Performance de l'enveloppe
- Energies renouvelables
- Etude efficacité énergétique dans le bâtiment
- Bases de l'architecture bioclimatique
- Étanchéité à l'eau des terrasses et à l'air d'un local
- Sensibilisation sur les changements climatiques
- Organisation et Gestion de chantier
- Elaboration de devis quantitatif et estimatif
- Maintenance des installations énergétiques
- Bases de l'architecture bioclimatique
- Gestion de projets
- Informatique (logiciels de spécialité)
- Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (HSSE)
- Législation du travail
- Communication en entreprise
- Anglais technique

PUBLICS CONCERNES:

- Jeunes âgés de 35 ans au plus

CONDITIONS D'ACCES

- Etre titulaire du BEP Dessin Bâtiment,
- du BEP Electricité, du BEP Froid - Climatisation ou Titre Professionnel Chef de Chantier en BTP
- Etre admis au concours d'entrée (épreuves écrites et entretien de motivation)

DUREE DE LA FORMATION :

1680 heures sur 1 an réparties comme suit :

- 1 200 heures au centre et 480 heures en Entreprise

VALIDATION :

- Titre Professionnel de Technicien en Maitrise énergétique dans le bâtiment



CSFP-BTP

Centre Sectoriel de Formation Professionnelle
aux métiers du Bâtiment et des Travaux Publics

Km 41 Diamniadio sur la route de Mbour

Tel: (+221) 33 871 37 32 -77 740 17 79

BP: 223 Bargny SENEGAL – www.csfp-btp.sn

E-mail : contact@csfp-btp.sn